

## AVIS DE CONSULTATION N°06/2021

L'Office National du Thermalisme et de L'hydrothérapie lance une consultation pour **Les travaux de conception et d'aménagement d'un stand d'exposition en location pour la participation de l'ONTH au Salon Thermalies Paris-France du 20 au 23 janvier 2022.**

Les entreprises agrées et spécialisées dans l'aménagement des stands, l'organisation des foires et salons, les agences d'architecture spécialisées dans l'aménagement d'intérieurs, Conception des stands, l'agencement et la conception d'espaces professionnels, les agences spécialisées dans l'imprimerie de tissu par sublimation peuvent retirer le cahier des charges au siège de l'Office National du Thermalisme et de L'hydrothérapie, sis au : **10, Rue de Médine 1002 Tunis**, auprès de cellule marchés pendant les horaires administratifs du Lundi au Vendredi.

Les offres devront être envoyées sous pli recommandé ou par rapide poste ou seront déposées directement au bureau d'ordre central de l'Office National du Thermalisme et de L'hydrothérapie contre un bon de réception, au nom de **Monsieur le Directeur Général de l'Office National du Thermalisme et de L'hydrothérapie**, à l'adresse ci-dessus indiquée, dans une enveloppe extérieure ne portant que la mention apparente « **Consultation n°06/2021** » pour **Les travaux de conception et d'aménagement d'un stand d'exposition en location pour la participation de l'ONTH au Salon Thermalies Paris-France du 20 au 23 janvier 2022.** »- **A ne pas ouvrir** », et comporte :

- Les pièces administratives.
- Une enveloppe A fermée et scellée qui comporte l'offre technique.
- Une enveloppe B fermée et scellée qui comporte l'offre financière.

### ~ Les documents administratifs :

- Cautionnement provisoire délivré par une banque agréée d'un montant égal à **600 dinars** valable 120 jours à partir de la date limite de réception des offres.
- Une copie certifiée conforme à l'original de l'attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres.
- Une copie certifiée conforme à l'original de l'attestation d'affiliation à la CNSS en cours de validité.
- Le présent document conditions et procédures de passation de la commande et Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) (paraphé de l'entreprise sur chaque page)
- Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'est pas en état de faillite conformément au modèle joint en annexe 4.
- Extrait de registre de l'entreprise valable
- Une déclaration sur l'honneur de non influence conformément au modèle joint en annexe 5
- Une déclaration sur l'honneur que le soumissionnaire n'était pas un agent de l'office National du Thermalisme et de L'hydrothérapie ou qu'il a cessé son activité pour le compte de ce dernier durant les cinq dernières années conformément au modèle joint en annexe 6.
- Procuration éventuelle nécessaire pour les mandataires.

### ~ Les pièces de l'offre technique :

- Fiche de renseignements généraux conformément au modèle joint en annexe 1.
- Cahier des clauses techniques particulières.
- CD contenant les plans, les perspectives, la conception avec tous les éléments et quantitatifs techniques ainsi que les vues en 3 D et planche avec le dossier de la consultation.
- Retro-planning d'exécution des travaux.
- Liste des références de la société dans le domaine des travaux objet de la consultation et les pièces justificatives (copie des contrats signés sans précision monétaires, ou des bons de commande ou des bons de livraison .....)
- Présentation de l'activité de la société.

~ **Les pièces de l'offre financière :**

- La soumission comportant le montant de l'offre.
- Le bordereau des prix et détail estimatif.

La date limite de réception des offres est fixée au vendredi 03 décembre 2021 le cachet du bureau d'ordre central de l'Office National du thermalisme et de L'hydrothérapie faisant foi.

Toute offre ne répondant pas aux exigences du présent avis sera rejetée de droit.